



SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CUGNAUX

Hôtel de ville
31270 CUGNAUX

Cugnaux le 20 juin 2017

- TERRITORIAUX -
CUGNAUX

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous ne sommes pas favorable au projet de M. Le Maire présentant une réorganisation du régime indemnitaire existant pour les raisons suivantes :

- Le maintien à titre individuel du montant indemnitaire perçu antérieurement par l'agent doit être garanti.
- Le montant de la prime mensuelle fixe (IFSE) doit être égal à 100% du régime indemnitaire individuel.
- Nous sommes opposés à la mise en place du CIA ou part variable.
- La partie fonction, la partie expertise, la valeur du point de la prime ne tiennent pas compte de nos propositions.
- Non respect des textes notamment des textes de transposition du RIFSEEP aux cadres d'emplois territoriaux n'ont pas été publiés à ce jour. (Voir le calendrier de mise en œuvre, circulaire du 04 janvier 2017).
- Non respect des textes concernant certaines filières.
- Non augmentation de l'enveloppe affectée au régime indemnitaire.

Après avoir alerté M. Le Maire à plusieurs reprises sur nos conditions de travail mises à mal (manque de moyen dans les services : humain, matériel, financier). Le service public Cugnais se dégrade de jour en jour et ne correspond pas à un service public de qualité.

- Surcharge de travail ; épuisement du personnel avec mise en jeu de leur santé physique et morale en question.
- les heures complémentaires, supplémentaires sont en augmentation et ne sont pas prises en compte à leurs justes valeurs.
- Baisse des effectifs, conditions de travail dégradées, attaque sur le personnel précaire ...
- Avancements, progressions de carrières filtrées suivant des méthodes non transparentes.
- Pressions sur les agents, notamment, les plus vulnérables. Stress, mal-être au travail en augmentation.
- Dialogue social dégradé (Les réunions avec les représentants du personnel ne sont plus des réunions de travail, mais des convocations présentant des décisions prises à l'avance.).

Dans ce cadre, à la demande de nombreux agents, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à cesser le travail le 27 juin 2017

Ces actions de grève (1 heure à 24 heures) pourront être reconductibles.

Le présent préavis couvre pour une durée illimitée.

Nous souhaitons :

- La résorption des emplois précaires (Titularisation à temps plein)
- Une meilleure reconnaissance des droits et des missions des personnels.
- Un véritable déroulement de carrière.
- **Une meilleure équité du régime indemnitaire, sans CIA ou part variable.**
- **Une réelle concertation de votre projet de délibération concernant la réorganisation de notre régime indemnitaire.**
- La conservation de nos acquis.
- La défense des services publics Cugnais avec plus de moyen humain et matériel.

Rassemblement le 27 Juin 2017, 13h devant la Mairie
Au conseil Municipal 19h 30.

Contacts : cgt.ter.cugnaux@free.fr
cgt.cugnaux@mairie-cugnaux.fr

Tel : 06.73.09.35.48